

Le Héron garde-bœufs nous réservera sans doute encore des surprises. Il est possible qu'au départ de Camargue ou de la péninsule ibérique il étende son habitat vers le Nord et niche bientôt sur la Loire ou en Dombes avant de pousser plus loin vers nos latitudes.

L. LIPPENS et G. BURGGRAEVE
Boslaan, 43
8300 Knokke-Heist.

Nidification du Héron cendré (*Ardea cinerea*) dans le Condroz

Au cours du printemps 1977, mon attention fut attirée par le va-et-vient d'un Héron cendré (*Ardea cinerea*) dans la vallée d'un affluent du Hoyoux, à une dizaine de kilomètres au Sud de Huy. Les recherches ultérieures devaient amener la découverte d'une petite colonie de trois nids dont s'envolèrent finalement 11 jeunes. Comme il s'agit du seul point connu de nidification de l'espèce en Wallonie, il m'a paru intéressant de relater quelques constatations faites lors des nombreuses visites du site.

Les trois nids étaient construits à grande hauteur – plus de 20 m – à la cime de trois arbres différents (Pin sylvestre, Chêne et Mélèze d'Europe) dans un bois à flanc de coteau de la vallée; ils étaient situés suivant un axe quasiment linéaire et distants respectivement de 60 et 70 m environ. Les habitations les plus proches se trouvent à 250 m de là. L'altitude moyenne du site est de 225 m.

Pour plus de clarté, nous désignerons chaque nid par une lettre : A (nid du Pin sylvestre), B (nid du Chêne) et C (nid du Mélèze). Lors de la découverte de deux nids le 30 avril, des écailles d'œufs fraîchement éclos et plusieurs pelotes de réjection contenant des poils de micromammifères sont trouvées en dessous de A tandis qu'un jeune au moins est déjà visible sur B. Jusqu'au 23 mai, un adulte se tiendra continuellement sur A où on put enfin distinguer clairement 4 juvéniles. A cette même date, les 4 jeunes de B étaient déjà parfaitement plumés, mais ils ne quitteront définitivement l'aire que le 17 juin. Quant au nid C, mieux dissimulé que les autres, il ne fut découvert fortuitement que le 9 juin; il était occupé à ce moment par 3 juvéniles qui quittèrent définitivement le nid le 13 juin. Il n'est donc pas impossible que la nichée ait compté un ou deux jeunes supplémentaires qui se seraient envolés avant le 9 juin.

Le long séjour au nid et l'attachement à celui-ci, même après le premier envol, sont remarquables chez le Héron cendré. Par exemple, le 12 juin à 17 h, je constate que pour la première fois, le nid B est vide de tout occupant; le même jour à 18 heures, M. Thonnon peut filmer les 4 jeunes revenus entre-temps sur l'aire ! Cet attachement s'explique probablement par le fait que le nid est apparemment le seul lieu de nourrissage par les adultes. Dès qu'ils sont capables de quitter l'aire, l'agressivité entre jeunes d'une même nichée est un autre trait caractéristique. Ainsi le 10 juin à 18 h, 3 juvéniles sont sur le nid B lorsque le quatrième juvénile, volant parfaitement bien, arrive et se pose au bord de l'aire. Il est immédiatement accueilli par des cris discordants et des

coups de bec. Puis, pendant plusieurs minutes se déroule une sorte de parade d'intimidation : l'« intrus » et deux « occupants » sont dressés face-à-face, avec de temps à autre des révérences et des claquements de bec. Finalement, l'intrus quitte l'aire pour se poser dans les branches voisines.

Bien que nous n'ayons effectué aucun affût de longue durée, la fréquence des nourrissages ne semble pas élevée. Ainsi le 3 juin, M. Thonnon a dû attendre quatre heures durant l'après-midi pour observer un nourrissage au site B. D'autre part, les jeunes sont nourris jusque tard dans la soirée car nous avons pu constater plusieurs fois des nourrissages à 22 h (heure d'été). Les lieux de ravitaillement des adultes semblaient se situer principalement le long du ruisseau voisin et dans l'un ou l'autre étang des environs. Le fait qu'il n'ait été constaté aucune mortalité parmi les jeunes prouve que la nourriture était largement suffisante.

Signalons en terminant qu'au moins un couple avait niché au même site en 1975 et très probablement en 1976. Un forestier nous a en effet affirmé avoir vu un nid occupé en 1975, tandis qu'un couple était observé durant toute la saison de nidification 1976, mais le site de nidification n'a pas été visité. On peut donc espérer qu'il s'agit là d'un foyer stable de nidification du Héron cendré. Il serait néanmoins étonnant que la colonie puisse prendre une grande extension, la nourriture disponible dans la région étant tout de même limitée et fort dispersée.

R. de LIEDEKERKE
L'Agaric
5371 Pailhe.

NOUS AVONS REÇU

BIBLIOGRAPHIE

World Conference on Birds of Prey - R.D. Chancellor (éd.). International Council for Bird Preservation (ICBP) (1977), 442 p., £ 5.50.

Ces comptes rendus de la réunion qui s'est tenue à Vienne en octobre 1975, constituent une importante source d'information sur la situation des rapaces dans le monde, particulièrement en Europe et en Amérique du Nord.

La participation des pays est très inégale, puisque l'Autriche, par exemple, enregistre 18 participants et la France un seul, ... qui vient présenter le point de vue des chasseurs.

Dans la première partie, consacrée aux rapports régionaux et nationaux, on trouve une impression générale, résumée en quelques pages, sur le statut des rapaces dans la plupart des pays européens et des régions importantes telles que l'Est de l'Afrique, le Canada, ... En parcourant les trois pages consacrées à la Belgique, on est d'abord étonné de voir des chiffres de population pour nos rapaces en 1967 et 1972 et, pour plusieurs espèces, à d'autres dates situées entre 1945 et 1975. Comme aucune référence n'est citée, le lecteur doit découvrir lui-même qu'il s'agit des dates de publication d'études comportant des évaluations numériques : *Avifaune de Belgique* (1967), Lippens et Wille (1972). De sorte que les chiffres cités représentent diverses évaluations de populations de rapaces, plutôt que des variations de densité. Ceci apparaît le plus clairement dans le cas du Moyen-Duc : 750 à 1.000 couples en 1967, 7.000 en 1972 !